326. **D. Forskalii** (Vahl) R. Br. in Denham et Clapp., Trav. N. and C. Afr. App., p. 244 (1826) ; Trin., Sp. Gram. 1, tab. 49 (1828) ; Coss. et Dur., Expl. Sc. Alg. p. 102 ; B. et T., Fl. Alg. Mon. p. 186, et Fl. Syn., p. 372 ; B. et B., Cat. Tun. p. 465 ; Pamp., Pl. Trip. p. 21, et Fl. Ciren., p. 110 ; J. et M., Cat. Maroc, p. 53, 934 ; Maire, Sahara central, p. 64, 411 ; M., C. 3089. — *Avena Forskalii* Vahl, Symb. 2, p. 25 (1791). — *A. pensylvanica* Forsk., Fl. Aeg.-Arab., p. 23 (1775) ; non L. — *Asthenatherum Forskalii* Newski, Act. Univ. As. Med. ser. 8 B, Bot. fasc. 17, p. 8 (1934). — ♃, parfois ① dans le Sahara central, lâchement cespiteux. Chaumes 0,05-1 m, fasciculés, étalés-ascendants, une ou plusieurs fois genouillés, parfois ± dressés, à 2-5 nœuds, glauques ainsi que les feuilles, un peu striés, finement tomenteux, simplement scabres sous la panicule. Gaines inférieures membraneuses ou coriaces, sans limbe ou à limbe réduit, finement, brièvement et densément pubescentes sur le dos, rarement glabrescentes, portant souvent en outre des poils longs surtout sur les marges ; gaines moyennes et supérieures arrondies sur le dos, un peu dilatées, subapprimées, striées, brièvement et densément poilues ou parfois simplement scabres, villeuses par des poils plus longs aux nœuds ; ligule représentée par une rangée de poils de 2 mm environ ; limbe linéaire-lancéolé, lancéolé ou ovale-lancéolé, pouvant atteindre 8 cm × 5 mm, plan ou ± enroulé, longuement atténué en pointe calleuse aiguë un peu piquante, assez raide, se désarticulant facilement de la gaine, strié et brièvement pubescent sur les 2 faces, parfois simplement scabre sur la face externe, scabre sur les marges ; nervures entourées d'une gaine verte non scléreuse et de chlorenchyme radié ; un cordon très grêle de sclérenchyme sous les 2 épidermes en face de chaque nervure ; épiderme poilu par des poils unicellulaires au niveau des nervures ; limbe formé, entre les nervures, par de grandes cellules parenchyma-



FIG. 405.
Danthonia Forskalii.

teuses incolores. Panicule étroite, dense, presque toujours enveloppée à sa base par la dernière gaine dilatée, parfois finalement exserte et ± longuement pédonculée, linéaire-lancéolée, lancéolée, rarement ovée dans son contour, 15-20 × 1-1,5 cm ; axe scabre ou parfois presque lisse ; rameaux courts, dressés, très rameux dès la base, scabres ; pédoncules < épillet, les latéraux très courts, non ou à peine renflés au sommet. Epillets c. 7-9 mm long., verdâtres, rarement teintés de violet, à 2-3 fleurs articulées sur la rachéole glabre, la 3e rudimentaire. Glumes subégales, égalant les fleurs, séparées par un entre-nœud assez allongé, ± papyracées, 7-9-nerviées, glabres ou finement pubescentes inférieurement par des poils bicellulaires, un peu scabres surtout sur les nervures ; l'inférieure ovale-lancéolée ; la supérieure plus étroite, lancéolée ; toutes deux ± acuminées, aiguës. Lemmes à callus long et grêle, piquant, c. 1 mm long., brièvement villeux, ovales, papyracées, ± indurées à la fin, 9-nerviées, portant des bandes de poils apprimés blanchâtres entre les nervures depuis la base jusqu'aux lobes, les rangées externes se terminant en longs poils qui dépassent la marge et atteignent la longueur des lobes ; lobes lancéolés ou ovales, terminés en longue cuspide, 1,5-2 mm ; arête insérée entre les lobes, droite ou un peu tordue à la base, non ou à peine genouillée, un peu exserte, c. 4 mm long., scabre. Paléole oblongue, obtuse, un peu < lemme, à 2 carènes scabres ou ciliolées. Lodicules 2, cunéiformes, brunes, glabres, tronquées ou inégalement bilobées au sommet, c. 0,7 mm long., dépassant un peu l'ovaire. Anthères 3, linéaires, 1-2 mm. Caryopse jaune ambre, libre, obové-oblong, ± aplati dorsalement, c. 1,8-2,1 × 0,75-0,8 mm ; face ventrale aplatie et même un peu déprimée vers le bas, avec une macule hilaire brune ovale un peu au-dessus de la base ; face dorsale légèrement convexe ; embryon c. 1,20-1,35 mm. Floraison : hiver-printemps, et après les pluies dans le Sahara central.

Steppes et déserts sableux, lits sableux des torrents désertiques, commun dans toute la région saharienne. — Cyr. Sahara, atteint presque le littoral au fond de la Grande Syrte. — Tr. Sahara tripolitain ; Tripoli (Krause). — T. Commun dans la Tunisie méridionale, assez fréquent dans la Tunisie moyenne jusqu'à Aïn Cherichira. — Alg. Commun dans tout le Sahara septentrional ; Hodna. — M. Sahara marocain oriental et occidental. — Sahara central : commun. — Sahara occidental : commun, atteint le littoral au Sud du Rio de Oro.

Aire géographique. — Sahara méridional. Angola. Egypte. Palestine. Arabie. Iran. Asie centrale. Ssp. *glauca* (Nees) Maire et Weiller, comb. nov. = *D. glauca* Nees : Afrique australe.

Note ajoutée pendant l'impression :

Ph. Guinet et Ch. Sauvage ont décrit récemment (C. R. séances mens. Soc. Sc. Nat. du Maroc, n° 6, 1951, pp. 73-74) une nouvelle espèce de *Danthonia* du Sahara occidental, le *D. fragilis* Ph. Guinet et Ch. Sauvage, dont voici, d'après les Auteurs, la diagnose différentielle :

Chaumes étalés-ascendants, hauts de 10-30 (50) cm. Gaines des feuilles inférieures densément couvertes de poils très courts et le plus souvent apprimés-rétrorses, entremêlés de poils longs (2-3 mm) et étalés. Panicule dense, spiciforme. Glumes brièvement pubescentes. Lemme de la fleur inférieure longue de 6-7,5 mm (avec l'arête). Arête longue de 4-4,5 mm, insérée presque au milieu de la lemme..... *D. Forsskalii*

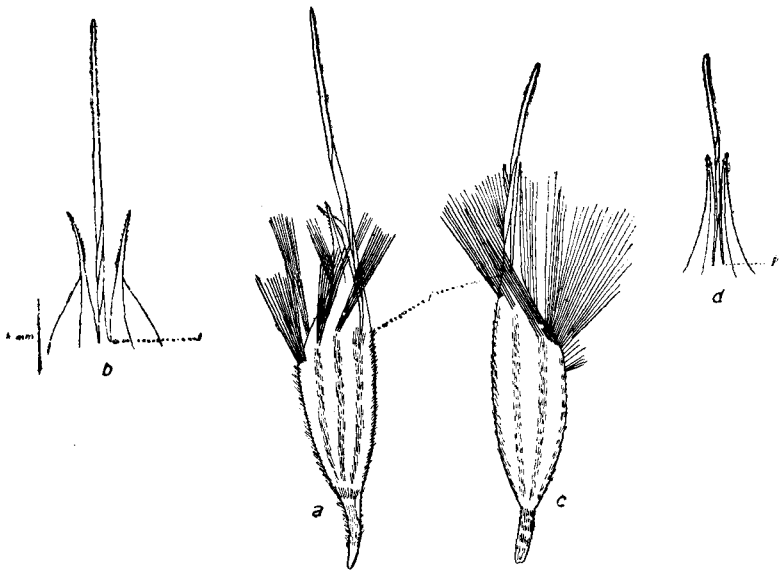


FIG. 405 *bis.* — *D. Forsskalii* : *a*, lemme vue de profil; *b*, extrémité de la lemme vue de dos. — *D. fragilis* : *c*, lemme vue de profil; *d*, extrémité de la lemme vue de dos; *i*, insertion de l'arête.
(Cliché aimablement communiqué par Ch. Sauvage).

Chaumes dressés, hauts de 50-80 (120) cm, fragiles aux nœuds supérieurs principalement sur le vivant. Gaines des feuilles inférieures abondamment pourvues de poils très courts, le plus souvent apprimés-rétrorses. Panicule allongée, atteignant jusqu'à 20 cm de long. Glumes

glabres, scabridules. Lemme de la fleur inférieure plus petite, longue de 4-6 mm (avec l'arête). Arête manifestement plus courte, 2,5-3 mm, insérée au tiers supérieur de la lemme *D. fragilis*

En outre le *D. fragilis* serait exclusivement une plante des sables de l'Erg, tandis que le *D. Forsskalii* s'observerait surtout sur la Hamada et les sables plaqués de faible épaisseur.

Le *D. fragilis* n'est actuellement connu que du Sahara occidental : Erg er Raoui et Basse Daoura.

M. GUINOCHET et L. FAUREL